

COMPTE RENDU DU
COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000 DES MARAIS DU HAUT MEDOC
VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016 - SAINT LAURENT MEDOC

ORDRE DU JOUR :

- **Présentation de la démarche Natura 2000** dans son contexte régional, national et européen, par les services de l'Etat ;
- Contextualisation de Natura 2000 dans le projet de **PNR du Médoc**, par le Pays Médoc ;
- **Bilan** des actions menées en 2015 / début 2016 ;
- Présentation d'un **contrat agricole** sur Saint Laurent Médoc, par les acteurs de terrain ;
- **Perspectives** fin 2016 / 2017.

PRESENTS :

- **BOURSIER** Didier - Mairie d'Avensan
- **CREISER** Romain - SMBV Jalle de Castelnau et du Cartillon
- **DEMAISON** Jean-François - Mairie de Saint Sauveur
- **DESTOMBES** Adeline - CEN Aquitaine
- **DUMAITRE** Alexandre - DREAL Aquitaine
- **DUTHIN** Henry - Mairie d'Avensan
- **EGAL** Fabien - Association Départementale des Piégeurs Agréés de La Gironde
- **ETCHECOPAR ETCHART** Claudia - Fédération Départementale de la Pêche de la Gironde
- **FERON** Jean-Marie - Maire de Saint Laurent Médoc / Président de la Cdc Centre Médoc / Président du SMBV Centre Médoc Gargouilh
- **FIDANZA** Anna - Cdc Centre Médoc
- **KLEIN** Nicolas - DDTM Gironde
- **LAGARDE** Christian - Maire de Moulis en Médoc / Président de la Cdc Médullienne
- **LAVELATTE** Eric - CPIE Médoc
- **LEBRUN** Elisabeth - Cdc Médullienne
- **LESSIEUR** David - CEN Aquitaine
- **MALOUBIER** Laëtitia - Pays Médoc
- **MENEGAZZI** Clémence - Pays Médoc
- **MILOR** Mercédès - Chambre d'Agriculture de la Gironde
- **PILONORD** Gil - Mairie de Labarde
- **ROBIN** Emmanuel - Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde
- **SAINTOUT** Michèle - Maire de Saint Estèphe / Présidente du COPIL
- **SAUGEON** Fabrice - Grand Port Maritime de Bordeaux
- **SIMON** Sébastien - SMBV Centre Médoc Gargouilh
- **VERNAUDON** Bernard - Fédération Départementale de la Pêche de la Gironde

EXCUSES :

- **ASTRE** Caroline - Agence de l'Eau Adour Garonne
- **BRESSAN** Lucien - Maire de Saint Julien Beychevelle
- **DELEBECQUE** Luc-Olivier - Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) d'Aquitaine
- **DUBREUIL** Charlotte - SIAEBVELG
- **DUVAL** Quentin - Chambre d'Agriculture de la Gironde / CRPF Aquitaine
- **FATIN** Florent - Maire de Pauillac
- **GANELON** Claude - Maire d'Arcins / Président du SMBV Jalle de Castelnau et du Cartillon
- **LAFON** Bruno - Syndicat des Sylviculteurs du Sud Ouest
- **LAFON** Pierre - Conservatoire Botanique Sud Atlantique
- **LANDIER** Pascal - DDTM Gironde
- **MAKHLOUF** Marc - Sous-préfet de Lesparre (par intérim)
- **NONY** François - Exploitant viticole
- **PELLE** Alexandre - SIBV Pointe Médoc

- **PERRIN** Katia - Conservatoire du Littoral
- **PROJETTI** François - DRAAF Aquitaine
- **RABELLE** Dominique - EID Atlantique
- **ROLLAND** Guillemette - Conservatoire du Littoral
- **ROUSSET** Alain - Président du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- **SANSON** Bérangère - ONEMA
- **SORREL** Diane-Laure - SMIDDEST

DOCUMENTS ASSOCIES :

A télécharger sur <http://www.pays-medoc.com/natura-2000/documents-ressources/>

- Présentation Natura 2000
- Présentation Projet de PNR Médoc
- Présentation DREAL Aquitaine
- Présentation SMBV Centre Médoc Gargouilh
- Plaquette Espèces Exotiques Envahissantes n°2 validée
- Communiqué de presse validé (*disponible uniquement sur demande*)
- Fiche Bilan 2016 de l'animation sur les Marais du Haut Médoc

Michèle Saintout, Présidente du Comité de Pilotage, introduit la séance en remerciant les personnes présentes et en précisant que c'est la quatrième année d'animation du site Natura 2000 des « Marais du Haut Médoc ». Elle donne ensuite la parole à Clémence Ménégazzi, animatrice Natura 2000, qui expose l'ordre du jour.

Puis Alexandre Dumaitre, de la DREAL Aquitaine, fait une présentation de Natura 2000 au niveau européen, national et régional (cf. présentation). La démarche française avec le triptyque « **1 site / 1 Copil / 1 animateur** » fonctionne très bien et est à valoriser. En revanche en termes de conservation des habitats et des espèces cela est très variable en fonction des milieux et des secteurs géographiques. L'exemple de la Loutre d'Europe est cité comme étant une espèce en amélioration sur le territoire.

Laëtitia Maloubier, chargée de mission PNR, présente l'intégration de la démarche Natura 2000 dans le **projet de Parc Naturel Régional du Médoc** (cf. présentation). En effet les actions menées dans le cadre de l'animation Natura 2000 sont reprises dans la Charte du PNR telles que par exemple le maintien des MAEC, la valorisation de l'entretien des haies dans le paysage, etc.

Clémence Ménégazzi reprend la parole pour présenter le **bilan de l'animation** entre fin 2015 et 2016 (cf. Fiche Bilan). Au total cette année ce sont **3 nouveaux agriculteurs** qui se sont engagés sur 25 ha de prairies et 4 km de haies ; **un contrat non agricole** est en cours, permettant l'installation d'un jeune agriculteur pour 2017 ; aucune Charte n'a été signée en 2016. Une sortie sur le marais de Lespau, à Vendays Montalivet, a été organisée à l'occasion des **JMZH**, en collaboration avec un agriculteur (Bernard Lacroix), et le technicien rivière du SMBV de la Pointe Médoc (Alexandre Pellé) où 29 personnes étaient présentes. Dans le cadre des mesures **hors contrat** 13 placettes de suivis de la végétation sur les prairies alluviales ont été disposées par la CBNSA sur l'ensemble des sites des Marais estuariens du Médoc. De plus une actualisation de la présence de l'Agrion de Mercure a été réalisée afin de confirmer les données de présence du Docob. Enfin pour information la moitié du temps de l'animation (sur l'ensemble des sites des marais estuariens du Médoc, depuis janvier 2016) est consacrée aux MAEC et aux contrats non agricoles.

Les documents soumis à validation (plaquette sur les Espèces Exotiques n° 2 et Dossier de presse) sont **approuvés** par le COPIL à l'unanimité, sans commentaire.

Puis le projet de **développement d'une activité agricole** par François **Nony** du Château Caronne Sainte Gemme à Saint Laurent Médoc est présenté, en collaboration avec le Pays Médoc, le CPIE Médoc et le SMBV Centre Médoc (cf. présentation). En effet cette partie du marais de Beychevelle possède de forts enjeux en termes de biodiversité avec la présence de prairies humides particulièrement favorables à une espèce d'intérêt communautaire, le **Cuivré des Marais**. Eric Lavelatte du CPIE Médoc présente les suivis de cette espèce sur ce secteur, ainsi qu'un bref historique de ces parcelles. En effet la gestion précédente a entraîné un surpâturage de certaines zones, ainsi que la fermeture d'autres, impliquant un dysfonctionnement de ces écosystèmes. François Nony a donc souhaité reprendre la main sur cette gestion afin de concilier leur exploitation avec les enjeux écologiques de ces zones humides. Des **MAEC** ont été engagées sur ces prairies en 2016 pour du pâturage, de la fauche, de l'ouverture de milieux (parcelles embroussaillées) et de l'entretien de haies. En complément un **calendrier des niveaux d'eau** est mis en place sur ce marais par le SMBV Centre Médoc, présenté par Sébastien Simon, technicien rivière. Ce dernier ajoute que la fonctionnalité de ces zones humides en termes d'auto-épuration des eaux doit être mieux prise en compte dans la suite.

Clémence Ménégazzi présente enfin les **perspectives d'animation** pour cette fin d'année et 2017, à savoir : faire un bilan avec les agriculteurs engagés dans des MAEC (difficultés, projets...) ; augmenter le temps pour les suivis (placettes CBNSA, Odonates, Vison) et pour la communication (diffusion de la charte, interventions en conseils municipaux, organisation des JMZH...) notamment. Les autres actions seront menées dans la continuité de l'animation déjà en cours (dépôt d'un projet agro-environnemental en début d'année, mise à jour des demandes de contrats non agricole, sensibilisation...).

Fabrice Saugeon intervient pour informer que la GPMB souhaite être associé lors des bilans avec les agriculteurs, concernant ceux présents sur ses emprises (commune de Le Verdon sur Mer), ce qui semble évident. Il propose également d'envoyer aux occupants des carrelets localisés sur les terrains du GPMB les plaquettes sur les Espèces Exotiques Envahissantes, afin de sensibiliser directement ces personnes qui peuvent être concernées par la présence de végétaux au droit de leur installation. Bernard Vernaudon ajoute que la Fédération de Pêche procède également au recensement des pêcheurs au carrelet sur le territoire. Ces documents seront donc fournis à ces structures pour diffusion.

Michèle Saintout conclue cette réunion et remercie de nouveau les personnes ayant participé, regrettant tout de même qu'il n'y ait pas plus de représentation de la part des élus.

Pour toute remarque ou question, n'hésitez pas à contacter la chargée de mission Natura 2000 au Pays Médoc :

Clémence MENEGAZZI

Tél. : 05 57 75 18 94 (LD)

Mail : natura2000@pays-medoc.com

Documents disponibles sur <http://www.pays-medoc.com/natura-2000/documents-ressources/>